

## LE LUBERON EN VELO

**Un partenariat public/privé qui a initié des itinéraires de découverte à vélo sur le territoire du Parc Naturel Régional du Luberon et de la communauté de communes Pays de Forcalquier et Montagne de Lure, en offrant des services adaptés aux touristes à vélo.**

### Contexte local

*Caractéristiques démographiques, sociales, économiques, culturelles et politiques*

Territoire de l'opération : Parc naturel régional du Luberon et communauté de communes Pays de Forcalquier et Montagne de Lure

Population totale : 163 018 habitants

Le territoire du Parc naturel régional du Luberon s'étend sur 165.000 hectares, de Cavaillon (Vaucluse) à Villeneuve (Alpes de Haute-Provence), de part et d'autre de la montagne du Luberon (1.125 m. au Mourre Nègre). Il abrite une faune et une flore d'une exceptionnelle diversité, ainsi qu'un patrimoine architectural et paysager de grande valeur. Le Parc naturel régional du Luberon, c'est aussi un territoire vivant peuplé de 155.000 habitants, résidant dans 71 communes. La communauté de communes Pays de Forcalquier et Montagne de Lure compte pour sa part 8018 habitants et 13 communes.

Les activités économiques s'articulent autour de l'agriculture (fruits, légumes, vins, mouton, lavande), l'agro-alimentaire (confiserie, conditionnement, expédition), le tourisme.

Dans le cadre des missions qui lui sont assignées, un Parc naturel régional doit concilier :

- la protection et la mise en valeur des patrimoines naturel, culturel et paysager ;
- le développement économique et social, l'amélioration du cadre de vie et l'aménagement de son territoire ;
- l'accueil, l'éducation et l'information du public.- l'innovation qui est une mission transversale

Comme chacun des 44 parcs naturels régionaux de France, le Parc du Luberon a adapté au contexte local les missions générales définies par les textes législatifs. Ainsi s'est-il particulièrement investi :

- dans les problèmes d'urbanisme et d'occupation des sols, pour mieux maîtriser la pression foncière engendrée par sa notoriété,
- dans le conseil architectural,
- dans la restauration et l'entretien des rivières,
- dans la protection des paysages, de la faune et de la flore,
- dans les mesures dites "agro-environnementales" qui concilient



**Faciliter l'accès des touristes désireux de parcourir les différents circuits par un mode de transport adapté et respectueux du territoire traversé**



maintien de l'activité agricole et méthodes de culture permettant l'entretien et la conservation du milieu naturel,

- dans la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine culturel,
- dans l'action pédagogique en direction des scolaires,
- dans l'amélioration du cadre de vie, en particulier habitat et services à la population,
- dans le tourisme, l'accueil et l'information des visiteurs.

### *Éléments déterminants dans la décision de lancer l'initiative*

Le Conseil général de Vaucluse a créé dans les années 80 une voie verte entre Apt et Saint Martin de Castellon. Dans les années 90, le Conseil général de Vaucluse a demandé au Parc d'étudier la possibilité de poursuivre cette voie verte vers Cavaillon. Très rapidement, le chargé de communication du Parc a imaginé un itinéraire permettant de valoriser les attraits naturels et patrimoniaux du territoire en proposant un itinéraire parcourant tous les villages du piémont.

### **L'outil**

#### *Objectifs*

Les objectifs sont :

- développer un tourisme diffus respectueux de l'environnement et des hommes,
- mettre en place et animer un réseau cohérent d'acteurs du tourisme et de prestataires de services autour de l'itinéraire "Autour du Luberon en vélo",
- créer une dynamique sur un territoire cohérent, autour d'un aménagement existant.

#### *Mise en œuvre*

#### Phase 1 : Création des premiers circuits de découverte à vélo

Dès le début des années 80, le Conseil général de Vaucluse étudie et réalise un itinéraire vélo entre Apt et Saint Martin de Castellon, passant dans la vallée du Calavon.

En Juillet 1995, le tronçon Cavaillon - Apt - Forcalquier est réalisé. Il représente un parcours de 100 km fléché dans les deux sens.

#### Phase 2 : Création des Relais informations services (RIS) et mobilisation de professionnels de l'hébergement

Au printemps 1996, des Relais informations services (RIS) sont implantés dans chaque village ou ville traversé par l'itinéraire. Ils sont dotés de textes culturels et d'un encart pratique informant le promeneur sur les sites remarquables et les services disponibles à proximité (hébergement, restauration...). Une carte centrale et un schéma de situation sur l'itinéraire suggèrent aux promeneurs quelques variantes, non fléchées.

Afin d'en faciliter l'accès et de mettre en valeur cet équipement, 13 professionnels de l'hébergement des deux départements traversés, riverains de l'itinéraire cyclable, décident de monter un projet d'animation du territoire en mettant en place des services autour du vélo.



### **LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION VELO LOISIR EN LUBERON**

- une promotion commune (site Internet, dépliants, objets promotionnels, salons et accueils de presse et de tours opérateurs) ;
- une diffusion adaptée des supports de communication ;
- des événements autour du vélo et des itinéraires ;
- des réponses adaptées aux touristes ;
- des journées de formation et des voyages d'étude à l'attention des adhérents et des partenaires ;
- un réseau de partenariats avec les organismes de promotion touristique ;
- une animation interne active de l'association ;
- une participation aux réunions de développement touristique et de développement des véloroutes et voies vertes au niveau départemental, régional et national ;
- une sensibilisation des élus et des techniciens à la problématique du vélo comme activité quotidienne mais aussi de loisir.



### Phase 3 : Création d'un réseau de prestataires du vélo et de l'association Vélo loisir en Luberon

L'association Vélo loisir en Luberon est créée en 1996. Elle propose des services autour des aménagements cyclables mis en place sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon. À sa création, l'association constitue un réseau de 15 prestataires. Aujourd'hui, elle regroupe 50 adhérents professionnels : hébergeurs (hôtels, campings, chambres d'hôtes, gîtes d'étapes), loueurs/réparateurs de vélos, taxis, accompagnateur BE (Brevet d'État), une agence de voyage réceptive et, depuis 2007, des caves et des musées.

Les adhérents du réseau proposent :

- la location de vélos dans les hébergements ou auprès des loueurs de vélos ;
- un garage à vélo sécurisé ;
- le pique-nique (contenu et tarif communs) ;
- l'assistance dépannage (trouver une solution au cycliste pour continuer son périple si le vélo loué est défectueux) ;
- des conseils de boucles de proximité (livret fourni par l'association) ;
- le transport des bagages à l'hébergement suivant (par les hébergeurs ou les taxis, selon un tarif commun) ;
- le transport des personnes depuis la gare ou l'aéroport, selon des conditions particulières

L'adhésion des professionnels à l'association implique la validation d'une charte technique (les services rendus aux touristes à vélo et leurs tarifs) et d'une convention entre l'association et les membres. Ils sont identifiables par un panneau « Bienvenue aux cyclistes » fourni par l'association. L'adhésion suppose également la participation à des journées de "formation-sensibilisation" sur la pratique du vélo et la connaissance du territoire.

### Phase 4 : Inauguration du tronçon Forcalquier / Manosque / Lourmarin / Cavaillon

Par délégation de maîtrise d'ouvrage au Parc du Luberon par les communes et les Communautés de communes, un parcours de 136 km est balisé au sud du Luberon, reliant Forcalquier à Cavaillon en passant par Manosque et Lourmarin. En 2002, Vélo loisir en Luberon étend son réseau au sud du Luberon.

Ce tronçon sud ferme le circuit qui dorénavant s'intitule « Autour du Luberon en vélo », boucle de 236 km faisant le tour du massif. La terminologie « Le Luberon en vélo » spécifie maintenant l'ensemble des boucles présentes sur le territoire du Luberon privilégiant la découverte du patrimoine naturel et culturel, c'est à dire :

- Autour du Luberon en vélo (236 km, 732 panneaux, 40 RIS, maîtrise d'ouvrage Parc du Luberon),
- Les Ocrens en Vélo (50 km, environ 100 à 120 panneaux, maîtrise d'ouvrage Communauté de communes du Pays d'Apt),
- Le Pays de Forcalquier et Montagne de Lure en Vélo (80 km, 83 panneaux propres à cet itinéraire, maîtrise d'ouvrage Communauté de communes du Pays de Forcalquier-Montagne de Lure).

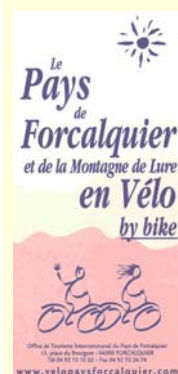
### **Pilotage de l'outil**

Le Parc naturel régional du Luberon entretient les circuits et axe son travail pour développer de nouveaux circuits et a une approche territoriale et transversale du tourisme, de l'aménagement du territoire et de la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel.

Dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle charte, le Parc devrait signer dès 2007 une convention avec les communautés de communes présentes sur son territoire. Cette convention comportera des éléments



***Le Luberon en vélo,  
un aménagement créatif,  
avant-gardiste, unique par  
sa conception en boucle,  
ancré dans le quotidien du  
territoire***



***Un partenariat fort entre  
l'association Vélo Loisir en  
Luberon et les relais  
touristiques locaux,  
départementaux et  
régionaux***



relatifs aux itinéraires vélos. Ainsi, les communautés de communes s'occuperont :

- de l'entretien des panneaux,
- de la réfection des voiries,
- du développement des circuits,
- de la mise en place d'équipements connexes (ex : parkings sécurisés pour les vélos...).

L'association Vélo loisir en Luberon, acteur de terrain, assure le développement des services : étude de clientèles, formation des prestataires et voyages d'études, cahier des charges, charte et convention avec les prestataires, connaissance du terrain, acquisition de vélos. L'association a pris le relais de la mise en marché : outils de communication, voyages de presse, eductours et manifestations annuelles telles que « Roues Libres en Luberon ».

Tout au long de l'année, les adhérents participent à la vie et aux orientations de l'association lors des réunions légales (Conseil d'administration, Assemblée générale) et des réunions de travail thématiques (événementiels, développement réseau).

### Partenaires

Vélo loisir en Luberon développe depuis sa création des partenariats avec les relais touristiques locaux, départementaux et régionaux favorisant au sein même du territoire le relais de l'information et la reconnaissance de l'association :

- le Parc naturel régional du Luberon ;
- les offices de tourisme du territoire ;
- le Comité départemental du tourisme de Vaucluse;
- L'Agence de Développement Touristique des Alpes de Haute-Provence

### Éléments financiers

Le coût total des itinéraires « Autour du Luberon en vélo » s'élève à : 1 525 343 €

Le budget de l'association Vélo Loisir en Luberon, en 2006, s'élève à 96 736 €. Les recettes sont constituées de:

- 25 665 € d'autofinancement,
- 71 098 € de subventions perçues.

L'Association Vélo Loisir en Luberon, bénéficie, par le biais de dossiers de subventions montés sur projets, des aides publiques de l'Europe, de l'État, de la Région, des Conseils généraux 04 et 84, des CCI 04 et 84 et du Parc naturel régional du Luberon, et pour des projets spécifiques tels que « le Pays de Forcalquier et Montagne de Lure en vélo », celles de la Communauté de communes du Pays de Forcalquier. Ces aides sont proportionnelles à l'autofinancement de l'association principalement lié aux cotisations annuelles des adhérents.

### Résultats et impacts

#### Résultats

#### ➔ Le Luberon en vélo :

- 3 itinéraires fléchés composent Le Luberon en Vélo :
  - Autour du Luberon en Vélo,
  - Le Pays Forcalquier et Montagne de Lure en Vélo,
  - Les Ogres en Vélo,
- 22 boucles proposées aux cyclistes,
- 18 tours opérateurs commercialisent le Luberon en vélo.



### DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES CONSEQUENTES

Pour l'année 2005 :

- 7 250 nuitées au sein des hébergeurs de Vélo loisir en Luberon sont à attribuer à la pratique du vélo,
- les dépenses quotidiennes des usagers sont estimées entre 22 et 43 €,
- les retombées économiques engendrées par Vélo loisir en Luberon sont estimées à près de 280 000 €,
- les retombées sur les hébergements marchands hors Vélo loisir en Luberon sont estimées à 916 000 € et à 75 000 € sur les résidences secondaires.

Si on totalise l'ensemble de ces résultats, pour l'année 2005, **les retombées économiques totales liées aux offres spécifiques vélo s'élèvent à 1 271 000 € pour 356 km de circuits aménagés.**



### ➤ L'association Vélo Loisir en Luberon :

- 40 adhérents à l'association Vélo Loisir en Luberon en 2006 : 10 chambres d'hôtes, 4 campings, 7 gîtes d'étape, 10 hôtels, 3 taxis, 4 loueurs de vélos, 1 accompagnateur, 1 agence de voyages ;
- 4 journées de formation organisées en 2004 pour les adhérents :
  - 1 journée technique autour du vélo,
  - 3 journées consacrées à la connaissance du territoire ;
- 3 journées de formation organisées en 2005 et 2006 :
  - 1 journée technique autour du vélo (depuis 2006 : participation des Offices de Tourisme),
  - 2 journées consacrées à la connaissance du territoire ;
- 4 manifestations de promotion du vélo organisées en 2004, 4 en 2005 et 4 en 2006.

### ➤ Le Parc naturel régional du Luberon

- 9 réunions de sensibilisation des élus organisées en 2005

### Impacts :

#### Impacts sur le cadre de vie :

L'aménagement de véloroutes et de voies vertes a permis de valoriser un moyen de transport respectueux de l'environnement et de développer un tourisme doux et diffus ainsi qu'une pratique familiale.

#### Impacts en terme de sécurité des usagers :

Un des principaux critères de qualification d'un itinéraire vélo est de proposer des conditions de sécurité telles que les déplacements familiaux y soient raisonnablement envisageables.

Des aménagements spécifiques garantissent la sécurité et le confort des cyclistes : signalisation routière, revêtement, traversées de route à forte circulation, amélioration ou création de petits tronçons réservés aux vélos et autres moyens de transport non motorisés (voie verte du Calavon entre Bonnieux et Bosque, avant l'entrée d'Apt).

#### Impact en terme d'attractivité touristique :

Traversant des villages remarquables et ponctué de sites et musées à visiter, « Le Luberon en vélo » a permis d'apporter une nouvelle offre touristique cohérente avec le marché et compatible avec les objectifs du Parc du Luberon en terme de tourisme durable (cf. adhésion à la charte européenne du tourisme durable).

#### Impacts économiques :

Le Parc du Luberon prévoit de réaliser en 2007 une étude d'impact économique pour connaître précisément les retombées économiques des itinéraires vélo du Luberon. Malgré l'absence de données précises, on peut cependant noter que « le Luberon en vélo » a permis le maintien et la création d'emplois, notamment grâce à un étalement de la fréquentation touristique en avant et arrière-saison et à une diversification de la clientèle. Une évaluation des retombées économiques réalisée à partir de la base de données de Vélo loisir en Luberon entre 2001 et 2005 montre d'ailleurs que les retombées économiques, directes et induites, sont croissantes depuis 2001.

### **Éléments d'innovation**

L'innovation est liée au partenariat entre un acteur public, le Parc Naturel Régional du Luberon, et un acteur privé, l'association Vélo Loisir en Luberon.

L'innovation réside par ailleurs dans la création d'un réseau qui permet d'homogénéiser les services spécifiques proposés aux touristes en vélo afin d'offrir une même qualité d'accueil sur l'ensemble du territoire.



### **VELOROUTES ET VOIES VERTES : DEFINITIONS**

Les **véloroutes** sont des itinéraires pour cyclistes à moyenne et longue distance, d'intérêt départemental, régional, national ou européen, reliant les régions entre elles et traversant les agglomérations dans de bonnes conditions. Elles empruntent tous types de voies sécurisées dont les voies vertes.

Les **voies vertes** sont des aménagements en site propre réservés aux déplacements non motorisés. Elles sont destinées aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite et aux cavaliers, dans le cadre du tourisme, des loisirs et des déplacements de la population locale.



### Conditions de transférabilité relatives au territoire d'accueil

#### *Conditions d'ordre social, économique, démographique et culturel*

La mise en place d'une véloroute ou d'une voie verte, en tant que produit d'appel ou en tant que complément d'offre touristique existante, doit s'appuyer sur l'identité et les atouts du territoire environnant (attraits naturels et patrimoniaux).

#### *Conditions d'ordre politique et législatif*

La mise en œuvre d'un tel projet ne nécessite pas de condition d'ordre politique ou législatif particulière.

#### *Conditions techniques (capacité de la structure de pilotage et du partenariat)*

La coordination des différents acteurs publics est nécessaire dans la mise en place d'une véloroute ou d'une voie verte. En France, État, régions, départements, communes, parcs naturels régionaux, pays exercent des compétences partagées dans le domaine du tourisme en France.

En fonction des clientèles visées (résidents, excursionnistes, touristes en séjour, cyclistes itinérants), il convient d'adapter l'échelle de coordination aux projets : pour les trajets moyenne et longue distance des itinéraires et boucles doivent être élaborés sur plusieurs départements, voire plusieurs régions. L'animation et la qualité du parcours doivent être assurées par une coordination proche du terrain.

La mise en place d'une véloroute ou d'une voie verte nécessite ensuite l'élaboration d'un partenariat public-privé. Ce partenariat est primordial dans la mesure où il doit permettre de proposer un ensemble de services utiles aux touristes.

Pour qu'il fonctionne et se développe, le réseau, constitué par les différents opérateurs privés, doit émaner de la volonté des professionnels locaux.

Enfin, il semble important que les responsables du développement touristique soient associés dès l'origine du projet afin de permettre un dialogue constant entre les responsables du projet et les professionnels locaux : restaurateurs, hébergeurs, loueurs...



***Pour qu'il fonctionne,  
le réseau doit émaner  
de la volonté  
des professionnels locaux***



## Modalités du transfert

### Modalités organisationnelles

La transférabilité du projet suppose une volonté et une capacité de mise en œuvre du projet qui passe par :

- l'identification d'une structure porteuse,
- la définition d'une stratégie,
- la mise en place d'un partenariat public-privé,
- la constitution d'un comité de pilotage de la démarche basé sur le partenariat établi,
- la réalisation d'un produit complet sur les plans technique et touristique.

Coût du transfert (assistance technique à la création, mise en place de l'outil)

Les coûts présentés ci-après ne le sont qu'à titre indicatif. Ils pourront être ajustés le cas échéant en fonction du projet, de l'étendue du territoire, de la mobilisation des acteurs locaux...

Durée de l'intervention : 12 mois

### Phase préalable : définition d'une stratégie

Visite de terrain (3 jours x 500 euros)	1 500 €
Identification d'une structure porteuse (1 jour x 500 euros)	500 €
Étude de faisabilité pour : - évaluer la clientèle touristique existante, le bassin de population permanente et de chalandise, le niveau de notoriété de la région/du territoire, les attraits naturels et patrimoniaux, - analyser l'offre concurrentielle et/ou complémentaire d'autres produits touristiques. (5 jours x 500 euros)	2 500 €
Appui à la labellisation des prestataires (3 jours x 500 euros)	1 500 €
Identification et mobilisation des prestataires : hébergeurs, restaurateurs, loueurs (7 jours x 500 euros)	3 500 €

### Mise en œuvre : réalisation d'un produit complet sur les plans technique et touristique

Appui à l'identification d'itinéraires (3 jours x 500 euros)	1 500 €
Appui à la mise en place des aménagements répondant aux attentes des utilisateurs conformément aux résultats issus de l'étude : accès par les transports publics et la voiture, stationnement, entretien, relais vélo, signalisation, cartographie (2 jours x 500 euros)	1 000 €
Formation des prestataires (2 jours x 500 euros)	1 000 €
Appui à la communication et à la promotion du produit : salons, site Internet, guides, cartes, relations avec les tour-opérateurs... (2 jours x 500 euros)	1 000 €
Assistance/suivi (1 jour/mois x 500 euros x 9 mois)	4 500 €
<b>TOTAL hors frais de déplacements</b>	<b>18 500 €</b>

## REPÈRES UTILES POUR LE TRANSFERT

<b>Type d'outil</b>	Création outil de développement économique/touristique
<b>Titre du projet</b>	LE LUBERON EN VELO
<b>Territoire</b>	Périmètre du Parc naturel régional du Luberon, la commune associée de Forcalquier et la Communauté de Communes du Pays de Forcalquier et de la Montagne de Lure.
<b>Organisation</b>	Association Vélo loisir en Luberon
<b>Adresse</b>	Vélo loisir en Luberon 13, Boulevard des Martyrs 04300 Forcalquier – FRANCE
<b>Contact</b>	Sylvie PALPANT Chargée de mission Tél/Fax : +33 (0)4 92 79 05 82 info@veloloisirluberon.com
<b>Lien utile</b>	<a href="http://www.veloloisirluberon.com">www.veloloisirluberon.com</a>

## Le Cœur de la bonne pratique du Luberon en vélo

Le partenariat public-privé entre le PNR du Luberon et l'association Vélo Loisir en Luberon.

L'émergence d'un opérateur privé (l'association Vélo Loisir en Luberon) reconnu pour son expertise de la filière « vélo ». Il est en effet associé aux travaux des pouvoirs publics sur le développement des véloroutes et voies vertes.

La mise en réseau de professionnels du tourisme engagés dans une démarche de promotion du tourisme durable.

La création d'un produit touristique respectueux de l'environnement et ayant des impacts positifs sur l'économie locale (le produit est vendu par plusieurs tours opérateurs). Les actions de promotion du réseau Vélo Loisir en Luberon servent à faire connaître le Luberon, le Pays de Forcalquier et la Montagne de Lure en France mais aussi à l'étranger. Elles servent également à promouvoir la région comme espace de destination touristique.

<b>RECAPITULATIF</b>			
<p>L'expert s'efforce de motiver son appréciation, sous forme de libres commentaires, en s'inspirant des points clés exposés en tête de chaque critère étudié.            Il procède ensuite à une notation de chaque critère « à dire d'expert » noté sur 4 (1 faible, 4 excellent).            Chaque critère est ensuite pondéré par un coefficient variant de 10 à 30 pour donner une note pondérée.            La moyenne des notes pondérées permet de calculer une note globale.</p>			
Critères	Appréciation (sur 4)	Coefficient	Notation pondérée
<b>1 / DIAGNOSTIC DE L'EFFICIENCE</b>			
<p>Efficienc e: C'est la comparaison entre les moyens mis à la disposition du projet pour réaliser ses activités et les résultats obtenus. Elle est appréciée en essayant de savoir si les résultats ont été ou seront réalisés ou non, étant donné la qualité, la quantité et la programmation des intrants.</p> <p><b>Libres commentaires de l'expert</b>            Une étude réalisée par la Préfecture de la Région PACA a démontré que la création de 100 kms de d'itinéraire vélo nécessitant un investissement de 450 000 € engendrait 150 000 € de retombées économiques par an. L'investissement est donc rentabilisé au bout de trois ans.</p>			
<b>Notations de l'efficience</b>			
	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>40</b>
Critères	Appréciation (sur 4)	Coefficient	Notation pondérée
<b>2/ DIAGNOSTIC DE L'EFFICACITÉ</b>			
<p>Efficacité: C'est la comparaison entre les objectifs et les résultats fixés au départ et ceux atteints au moment de l'évaluation.</p> <p><b>Libres commentaires de l'expert</b>            L'itinéraire « Autour du Vélo en Luberon » a été développé au fil des années pour proposer actuellement 356 kms de circuits aménagés. L'association Vélo Loisir en Luberon, qui comptait au départ 13 adhérents, regroupe aujourd'hui 50 professionnels locaux.</p>			
<b>Notation de l'efficacité</b>			
	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>40</b>
Critères	Appréciation (sur 4)	Coefficient	Notation pondérée
<b>3/ DIAGNOSTIC DE L'IMPACT</b>			
<p>L'impact est l'appréciation de tous les effets du projet sur son environnement, attendus et inattendus.</p> <p><b>Libres commentaires de l'expert</b>            Les impacts de l'initiative sont nombreux. Les impacts économiques, en particulier, sont considérables : pour l'année 2005, les retombées économiques totales liées aux offres spécifiques vélo s'élèvent à 1 271 000 € pour 356 km de circuits aménagés.</p>			
<b>Notation de l'impact</b>			
	<b>4</b>	<b>15</b>	<b>60</b>
Critères	Appréciation (sur 4)	Coefficient	Notation pondérée
<b>4/ DIAGNOSTIC DE LA PERTINENCE</b>			
<p>La pertinence est vérifiée en déterminant si le but du projet et son objectif général sont ou ne sont pas conformes aux politiques de développement du territoire et s'ils répondent aux besoins des bénéficiaires. Le souci de savoir s'ils continueront d'y correspondre à l'avenir est une préoccupation clé.</p> <p><b>Libres commentaires de l'expert</b>            Le développement d'une telle initiative est conforme aux principes de la Charte européenne du Tourisme durable dont le Parc du Luberon est signataire.</p>			
<b>Notation de la pertinence</b>			
	<b>4</b>	<b>15</b>	<b>60</b>



Critères	Appréciation (sur 4)	Coefficient	Notation pondérée
<b>5/ DIAGNOSTIC DE LA DURABILITÉ</b>			
La durabilité est vérifiée en essayant de savoir si les avantages du projet demeureront lorsque le projet sera terminé, en portant une attention particulière sur l'autosuffisance du projet : quelles sont les chances que les effets induits par le projet continuent à se produire après la fin du projet ?			
<b>Libres commentaires de l'expert</b> La durabilité dépendra d'une part de la prise en charge effective de l'entretien et du développement des circuits par les communautés de communes, et, d'autre part, de la capacité de l'association Vélo Loisir en Luberon à renforcer ses partenariats et à développer son réseau d'adhérents.			
<b>Notation de la durabilité</b>	<b>3</b>	<b>20</b>	<b>60</b>
Critères	Appréciation (sur 4)	Coefficient	Notation pondérée
<b>6 / DIAGNOSTIC DE LA TRANSFÉRABILITÉ</b>			
La transférabilité est la possibilité que l'action soit reprise par d'autres acteurs dans d'autres situations			
<b>Libres commentaires de l'expert</b> Les conditions de transférabilité d'une telle initiative sont nombreuses. Il est toutefois important que la création d'un réseau d'opérateurs privés émane de la volonté des professionnels locaux afin de s'assurer de sa pérennité et de son développement.			
<b>Notation de la transférabilité</b>	<b>3</b>	<b>30</b>	<b>90</b>

Critère	Notation sur 4	Coefficient	Notation pondérée
Efficience	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>40</b>
Efficacité	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>40</b>
Impact	<b>4</b>	<b>15</b>	<b>60</b>
Pertinence	<b>4</b>	<b>15</b>	<b>60</b>
Durabilité	<b>3</b>	<b>20</b>	<b>60</b>
Transférabilité	<b>3</b>	<b>30</b>	<b>90</b>
Notation globale : <b>350 / 400 = 17,5 / 20</b>			

